

Les abonnements sont payables d'avance. Toutes les quittances d'abonnement ou d'annonces sont à souche et valables signées par M. BRUNELIERE, directeur, ou par M. PITRAT aîné, imprimeur-gérant. Tous nos recouvrements se font par l'intermédiaire de la poste.

L'abonnement ou l'annonce continue sauf avis contraire.

On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste ou au bureau du journal 4, rue Gentil, à Lyon.

### LE QUARTIER GRÔLÉE

Le gouvernement a déposé sur le bureau de la Chambre le projet de loi suivant :

« Article 1<sup>er</sup>. — Est approuvée la disposition en vertu de laquelle la ville de Lyon (Rhône), dans un traité passé le 21 avril 1888, avec les sieurs Delamarre et Ferrand, pour les travaux de transformation du quartier de la rue Grôlée et pour la location des immeubles en hors-ligne des voies nouvelles à ouvrir, impose aux concessionnaires l'obligation de verser à la caisse municipale, par l'intermédiaire d'une société de crédit, l'avance d'une somme de vingt-six millions huit cent trente-neuf mille quatre cent cinquante francs.

« Ladite somme de 26.839.450 francs servira conformément aux délibérations municipales des 20 avril et 4 mai 1888, au paiement du prix des terrains à acquérir, aux travaux de voirie à exécuter par la ville, ainsi qu'à la construction des maisons à bâtir par les concessionnaires sur les terrains loués.

« Elle sera remboursée avec intérêt, au taux de quatre cinquante pour cent, en soixante annuités, qui pourront ne commencer qu'à partir de 1893, au moyen des redevances à payer chaque année par les concessionnaires, concurremment avec un prélèvement sur les revenus ordinaires de la caisse municipale.

« Article 2. — La ville de Lyon sera tenue d'aliéner les immeubles construits par les concessionnaires, dans un délai de dix ans, à partir du jour où elle entrera en jouissance desdits immeubles.

« Le projet, dit l'exposé des motifs, prévoit :

1<sup>o</sup> L'ouverture de deux rues, dont l'une de vingt mètres de largeur en prolongement de la rue de la République ;

« 2 L'élargissement de la rue Grôlée, de la place des Cordeliers d'une partie du quai de l'Hôpital, de la rue Champier et de toutes les voies transversales comprises dans le périmètre des travaux entre la rue de la République et le quai de l'Hôpital ;

« 3<sup>o</sup> La suppression des rues Meissonnier, de Pavie et Tupin-Rompu ;

« 4<sup>o</sup> L'acquisition d'un grand nombre de parcelles de terrains placées en dehors des alignements dont la superficie est évaluée approximativement à 14.849 mètres carrés, et sur lesquelles seront élevées des maisons destinées à la location.

« MM. Delamarre et Ferrand s'obligent à faire tous les travaux de démolition et ceux de construction des maisons moyennant un prix à forfait de 750 francs par mètre superficiel des terrains situés en dehors des voies publiques.

« Enfin ils prennent à bail pour une durée de soixante ans les maisons ainsi construites, avec les terrains qui en formeront les dépendances, à charge de payer à la caisse municipale une redevance annuelle représentant à la fois un loyer de 25 francs par mètre carré desdits terrains et l'annuité de remboursement de la somme employée à la construction des maisons. »

### LA TOUR EIFFEL

Lorsque, il y a trois ans, je crois, on annonça qu'à l'occasion du Centenaire de 1889, une tour en fer allait être édifiée au Champ-de-Mars, jusqu'à la hauteur de 300 mètres, ce fut, dans les divers mondes, il doit vous en souvenir, un vrai concert de cris de paons.

Dans le monde des poètes et des artistes, la clameur fut particulièrement aiguë. On y protesta véhémentement, par un manifeste rendu public et d'ailleurs spirituel, contre cet objet monstrueux dont le poids et les dimensions énormes allaient écraser Paris et faire subir les derniers outrages à l'harmonie architecturale de la plus belle des villes. Ce plaidoyer éloquent autant que désespéré, en faveur de l'esthétique opprimée, resta lettre morte et l'attentat fut consommé.

Dans le monde où M. Prudhomme a vu le jour, ce fut une autre antienne. Là, on cria à l'impiété ; on entama une lamentation qui n'est pas encore terminée, sur l'intolérable suffisance de la créature, qui s'avisait maintenant d'utiliser ses progrès dans la métallurgie pour tenter une fois de plus d'escalader le ciel. On prédisait à cette entreprise sacrilège le sort de la tour de Babel, la confusion des langues, la destruction par la colère d'en haut, l'inachèvement honteux : les forgerons téméraires devaient être frappés d'aliénation mentale au beau milieu de leur travail, dont les débris dispersés montreraient aux siècles futurs l'inanité de l'ambition humaine. Il y a moins d'un mois, un journal autorisé en ces matières, pourquoi ne pas le nommer, l'*Univers*, convenait néanmoins, en se couvrant la tête de cendre, que l'œuvre impie était terminée et que le XIX<sup>e</sup> venait de donner un nouveau et douloureux témoignage de l'incurable orgueil de l'homme.

Cette abomination de la désolation était en effet un fait accompli. La Tour avait atteint, au centimètre près, la hauteur fixée par les ingénieurs, et cependant le drapeau tricolore flottant sur le couronnement de l'édifice avait été respecté par la foudre, M. Arthur Loth n'en croyait pas ses lunettes ; pour un peu il eût taxé le Ciel de faiblesse et de compromission avec les idées modernes.

Il dut être, effet, pénible pour ces intransigeants de constater que cette nouvelle escapade de l'insecte appelé « homme » avait trouvé le Créateur indulgent. La Tour de 300 mètres a été finie à l'heure dite ; sauf quelques grèves promptement réduites, nul désordre, nul confusion des langues, nul feu du ciel n'en sont venus entraver l'édification ! Je ne sache pas, il est vrai, que jamais M. Eiffel ait manifesté le dessein de porter un défi au Tout-Puissant et de profiter de ses ascenseurs pour aller le troubler dans sa quiétude éternelle, comme l'avaient précédemment, et vainement d'ailleurs, essayé les architectes de la tour de Babel. Il n'y a donc point lieu de s'étonner de son impunité.

Donc, la tour s'est terminée sans encombre. Elle l'est depuis quelques semaines seulement et déjà la voici devenue l'un des besoins de la population parisienne. On s'est accoutumé à la voir ; personne ne songe plus à lui trouver mauvaise tournure. On vient chaque jour, chaque dimanche surtout, par milliers de curieux, s'ébattre entre ses jambes de colosse et grimper dans ses flancs diaphanes. Si, par impossible, il venait subitement à disparaître, nous verrions le Parisien aussi désarmé que si, pendant la nuit, on lui avait dérobé les Buttes-Montmartre ou le Mont-Valérien. Quant à cette partie de l'humanité d'ordre inférieur, qui réside hors des limites de l'octroi, entre Bercy et Saint-Cloud et les antipodes, elle attendait depuis longtemps et avec une impatience mal contenue que le dernier rivet fût posé pour commencer son pèlerinage.

Bien des gens vont nous arriver et nous arrivent déjà par flots du fond des deux Amériques pour voir la tour Eiffel, qui ne se fussent probablement pas dérangés pour toutes les merveilles accumulées au Champ-de-Mars. Ceci n'est peut-être pas très logique, mais c'est un fait indiscutable. La tour Eiffel est la grande et pour toujours la seule attraction de l'Exposition. Cette chose étrange, presque fantastique, sans pareille dans les excentricités du passé, surexcite jusqu'à la fièvre toutes les curiosités du globe. L'image ne suffit plus, on veut voir avec ses yeux ; on veut se



donner l'inestimable jouissance de planer pendant quelques minutes à mille pieds au-dessus du pavé des rues. Plus d'un fera la moitié du tour de la terre uniquement pour se procurer cette joie.

A ces appétits de sensations neuves et poignantes, la tour Eiffel réserve, je crois, quelques déceptions. J'ai peur que beaucoup ne se disent, dans leur désappointement : « Quoi ! ce n'est que cela ! » Ils trouveront d'abord que ce n'est pas une tour, mais un échafaudage, une ossature transparente, quelque chose, proportions gardées, comme ces filigranes de Gênes, légers comme un souffle, n'ayant par conséquent aucun caractère monumental. Il faut être à ses pieds, sous les puissantes arcatures qui lui servent de base, pour juger de ses dimensions vraies. Là seulement on peut mesurer sa grandeur d'après l'immensité de son assiette, comparée à la taille des fourmis humaines, dont la foule grouille entre ses jambes ; là, le spectacle est imposant et donne une fière idée de l'outil avec lequel Archimède se faisait fort de soulever le monde. On est presque tenté de croire maintenant que le grand Syracusain ne s'était pas vanté.

Si je disais que la forme de ce magnifique ouvrage de chaudronnerie est élégante et gracieuse, je mentirais comme une profession de foi. Au point de vue des conventions architecturales, c'est radicalement laid. Une grande quille transparente, carrée, démesurément élargie à la base, posée sur quatre pieds épais comme ceux du mastodonte et terminée à son sommet par je ne sais quelle pagode indoue ; une collection de difformités accumulées comme à plaisir. Et cependant ces difformités sont rationnelles ; la stabilité de l'édifice était à ce prix. Il devait être ainsi et non autrement ; ses proportions ont été, non pas conçues par un architecte, mais calculées par un ingénieur, car il s'agissait pour lui non d'être joli, mais d'être solide. Sa grande beauté est justement dans cette prétendue laideur qui laisse voir à l'œil les formes rigoureusement exigées par la sécurité.

Aussi j'estime qu'on a fait au mauvais goût une concession coupable en essayant de cacher çà et là, sous des ornements un peu puérils, cette démonstration superbe de la résistance des matériaux. Les motifs artistiques péniblement cherchés, au moyen desquels on s'est efforcé de l'« embellir », font sur cette masse énorme le même effet que ferait le maquillage d'une jolie femme sur le visage d'un éléphant. A mon humble avis, il eût été mieux de laisser voir le monstre dans sa formidable et magnifique nudité. Son vrai, son indiscutable titre à l'admiration universelle, ce n'est point la parure enfantine dont on l'a affublé, c'est l'incomparable perfection de son squelette.

Si la tour Eiffel offre aux visiteurs l'avantage apprécié, paraît-il, de les élever à 300 mètres au-dessus du niveau du sol, elle y joint pour les ingénieurs des satisfactions d'un autre ordre. Elle a résolu pour eux des problèmes techniques d'une importance capitale ; elle a montré d'une façon extraordinairement intéressante quels services ils sont en droit de demander à l'emploi du fer dans les constructions ; elle leur a enfin révélé des méthodes de montage inconnues jusqu'à cette heure.

Les ascenseurs mécaniques n'étant pas achevés, j'ai reculé, je l'avoue à ma grande confusion, devant les dix-huit cents marches qui conduisent au sommet. Je me suis contenté, étant médiocre gymnaste, de gravir la première plate-forme, ce qui est déjà un exercice en dehors de la portée des goutteux ; je ne puis donc rien dire des sensations éprouvées en ces altitudes ; j'en rendrai compte plus tard. Ce sera certainement un engouement public que cette ascension. On peut déjà compter que pendant la durée de l'Exposition, cinq ou six cent mille curieux, pour le moins, se feront hisser là-haut ; qui, pour contempler Paris et sa banlieue aplatis sous ses pieds ; qui, pour se donner les délicieuses impressions d'un vertige de choix ; qui, simplement pour ne pas rentrer dans son pays ou dans sa province sans avoir rempli cet impé-

rieux devoir de touriste. Des membres de l'Institut iront y vérifier la densité de l'air et peser l'ozone qu'on y respire. Il y aura, sur le dernier palier, un restaurant du *high-life* où, quand le temps sera couvert, ou pourra déjeuner sur un tapis de nuages. Quelques originaux friands d'émotions fortes y monteront pour se suicider. Ceux-là y trouveront un mécompte ; car, d'une part, les galeries supérieures seront séparées du vide par des glaces malaisées à briser ; d'autre part, la forme de la tour étant pyramidale, les amateurs de descente rapide rencontreraient, au bout d'une trentaine de mètres, des fers cornières sur lesquels ils trouveraient une mort malpropre et absolument dénuée de confortable, au lieu de l'asphyxie lente et voluptueuse que doit procurer une chute ininterrompue de 300 mètres dans l'atmosphère libre.

Il restera néanmoins à ces ascensions des plaisirs assez variés pour les rendre commercialement très fructueuses. Mais j'imagine que M. Eiffel sera moins fier de ce succès d'argent que de l'admiration inspirée à tous les spécialistes par la perfection technique de son œuvre. Il faut que l'on sache en effet que cette construction et ce montage ont été un véritable tour de force, les huit ou dix mille pièces de fer dont l'assemblage a formé l'édifice ont été préparées, taillées percées, dressées à une lieue de là, dans les ateliers de M. Eiffel, puis transportées à pied d'œuvre, hissées au niveau qui leur était assigné et rivées à leur voisine sans qu'il y ait eu une correction à faire sur place. Chaque pièce avait son épure spéciale, exacte au millimètre, et l'on peut dire que les sept millions de kilogrammes de fer qui entrent dans la composition du monument avaient été montés sur le papier avant de l'être sur le sol du Champs-de-Mars.

Cette précision presque invraisemblable, obtenue Dieu sait au prix de quel travail et de quel soin, est le grand mérite de M. Eiffel. Bien plus que sa hardiesse elle le classe comme le premier des constructeurs métalliques.

Les dimensions de sa tour étonnent parce qu'elles sont nouvelles, elles n'ont rien cependant de surprenant. Demain les Américains en élèveront une de mille mètres, car ils ne consentiront jamais à laisser leur colonne de Washington sous le coup de cette infériorité et de cette humiliation. C'est au fond une simple question de coefficient, de résistance des matériaux ; ils élargiront autant qu'il le faudra la base de la quille et, eût-elle un kilomètre de hauteur, la quille tiendra. Mais avant de l'entreprendre, ils feront bien d'aller prendre chez M. Eiffel quelques leçons de calcul, de précision et de persévérance. Il est encore leur maître.

Dans ma prochaine lettre, je vous parlerai d'une autre merveille de construction métallique qui, pour avoir moins fatigué, dans les cinq parties du monde, les cinq bouches de la renommée, n'en est pas une gloire moins éclatante pour le génie civil français : le palais des machines.

I. M.

Extrait du *Salut Public*.

La Commission d'initiative propose de faire dans le plus bref délai à la Compagnie lyonnaise des tramways la demande d'un service à vapeur ou de tout autre système à voie normale, partant de la place de Trion (Saint-Just), se dirigeant sur la gare des Brotteaux par le tracé suivant ou tout autre tracé à étudier, permettant d'utiliser en grande partie les voies déjà existantes, et donnant satisfaction à l'idée présentée.

*Itinéraire proposé par la Commission* : Place de Trion, chemin de Choulans, quai des Étroits, pont d'Ainay, quai d'Occident, quai des Célestins, quai Saint-Antoine, quai de la Pêcheurie, place des Terreaux (par rue d'Algérie ou Constantine), place de la Comédie (par rue Puits-Gaillot ou Lafont), pont et cours Morand.

Le tracé ci-dessus essentiellement lyonnais permettrait aux



MARTEAU DE PORTE DU LYCÉE DE LYON

D'après une photographie de P. BRUNELLIERE

communes de Sainte-Foy, du Point-du-Jour et de Francheville, la première par l'avenue Nailloud, et les deux autres par la place de Trion, de venir à un moment donné faire leur raccordement sur cette ligne projetée en acceptant la voie ordinaire ou la voie étroite, suivant le disponible de leur budget municipal.

Les personnes intéressées à ce projet sont priées de déposer leur adresse au plus tôt, 4, place des Minimes, chez M. Peter.

## LES BOIS DE CUBA

RAPPORT DE CASABIANCA, CONSUL DE FRANCE

« Les bois de cette province sont l'objet d'un trafic considérable et qui pourrait augmenter bien plus encore.

« La liste dressée plus haut ne mentionne d'expéditions d'acajou, de bois jaune, voire de cèdre, que pour les États-Unis d'Amérique. L'Angleterre, pourtant, en reçoit sans cesse des envois d'importance, d'ordinaire par Manzanillo et Gibara, province de cette résidence; et, sur le marché de Londres, qui ne laisse pas de s'approvisionner de bois de cette île, en même temps que du Mexique et du Honduras, l'acajou de Cuba est assez bien coté.

« Les ports déjà cités de Manzanillo et Gibara fournissent du cèdre à l'Allemagne exclusivement. Le secret de ces expéditions relativement abondantes, à destination de Brême, c'est que le bois de cèdre est affecté à la confection de boîtes de cigares, analogues à celles employées au même effet à la Havane. Bien que la contrefaçon soit impossible, l'imitation peut être utile dans certains cas.

« Le bois de Cuba, d'ailleurs, n'est nullement inconnu en France. C'est en 1884 qu'un armateur du Havre y est venu prendre les derniers chargements d'acajou à destination du même port.

« La nouvelle *Société fermière de la baie de Nipe* disposerait de véritables forêts de cèdres et d'acajous, dont un grand nombre, abattus depuis longtemps, ne demanderaient qu'à être ramassés. La Chambre syndicale de Paris, pour le bois de sciage et d'industrie, celle de l'ameublement, et le Syndicat pour l'ébénisterie et la menuiserie pourraient, semble-t-il, y trouver d'excellents produits, et, du même coup favoriser, une compagnie française.

## LES BRIQUES POREUSES AMERICAINES

La construction demande très souvent des matériaux légers et résistants; c'est pour satisfaire à cette exigence que l'on fabrique, depuis assez longtemps des briques creuses employées avec avantage dans le bâtiment.

Depuis trois ou quatre ans on fait en Amérique des briques légères d'après un procédé différent et dont le résultat est annoncé comme satisfaisant. Nous voulons parler des briques poreuses fabriquées à Chicago, d'après les brevets de M. Gilman.

Suivant la qualité et le genre de matériaux employés, on obtient des produits céramiques de classes différentes; mais le caractère général de cette fabrication est l'emploi d'un mélange d'argile et de matières organiques. L'argile est plus ou moins fine, c'est du kaolin ou de l'argile grasse ordinaire; la matière organique employée est de la sciure de bois et notamment celle de bois de pin, parce que ce bois ne contient pas de minéraux sels nuisibles à la fabrication, ou bien des fibres végétales comme la paille.

Les matières argileuses et organiques sont intimement mélangées après avoir été pulvérisées.

Le moulage se fait d'après les procédés ordinaires ainsi que le séchage; la cuisson seule diffère, car la matière organique composant le produit céramique est combustible et peut dégager assez de chaleur pour cuire complètement la pièce. Il ne faut alors d'autre dépense de combustible que celle destinée à allumer le foyer, ou bien à parfaire la quantité de chaleur nécessaire à la cuisson,

lorsque la proportion de matière organique se trouve réduite dans la composition des produits.

On peut observer que la cuisson ainsi opérée est absolument régulière dans toute la masse et qu'elle donne au produit une couleur uniforme.

Les produits céramiques ainsi fabriqués peuvent être sciés, tournés, percés avec les mêmes outils que les bois de charpente, mais avec une usure beaucoup plus grande des outils. On peut noter que la dureté de la matière est d'autant plus grande que la proportion d'argile est plus faible dans la composition du produit.

Ce genre de fabrication permet de diminuer de moitié, pour les mêmes dimensions, le poids des poteries ou briques ordinaires, laisse une économie de moitié environ sur le prix de la construction en maçonnerie.

Les briques poreuses sont substituées au bois avec beaucoup d'avantages dans les constructions légères. Elles procurent une économie notable et ne sont pas sujettes aux mêmes risques en cas d'incendie.

Si les briques poreuses américaines remplissent réellement les conditions promises, il n'y a aucun doute qu'elles ne trouvent de nombreuses applications en tous lieux. Elles permettraient, en effet de réaliser cet objectif des constructeurs: obtenir de très grands efforts de résistance avec des matériaux légers.

Mais il faudra que l'expérience et la pratique viennent démontrer que ces précieuses qualités ne sont pas acquises au détriment de certaines propriétés demandées aux matériaux de construction, telles que la résistance aux intempéries et l'imperméabilité. Le titre même de briques poreuses peut faire craindre qu'appliquées aux bâtiments d'habitation, elles ne les défendent mal contre l'humidité du dehors ou du sol, à moins que, par un procédé et une nouvelle dépense, on arrive à les rendre imperméables.

## LA CATHÉDRALE DE BOURGES<sup>1</sup>

On nous reprochera peut-être, et avec raison, de n'avoir pas rendu, selon l'antique adage, « à tout seigneur, tout honneur », en commençant cette narration par la Cathédrale; mais il ne s'agit pas ici d'une description proprement dite des monuments de Bourges. Le modeste cadre de ces articles comportait difficilement un travail aussi sérieux et aussi important.

Nous n'avons d'autre ambition, ainsi que nous l'avons dit au début, qu'à un simple résumé des souvenirs et des impressions qui nous sont restés d'une visite rapide des édifices de la ville, sans avoir pris aucune note en vue de les écrire.

Nous supplions donc nos lecteurs de nous accorder toute l'indulgence que mérite un récit si peu ordonné, dans lequel il ne peut être question que de choses qui nous ont le plus frappé, en passant rapidement et où peut-être nous avons omis de parler des parties les plus intéressantes.

Il faudrait des volumes entiers pour décrire convenablement de pareils monuments si complexes, et dotés de si grandes richesses architecturales.

La Cathédrale à elle seule n'est-elle pas tout un monde! Ses dimensions, la hardiesse de ses proportions, ses richesses, la font classer parmi les cinq plus belles églises de France, avec celles de Paris, de Reims, de Chartres et d'Amiens.

Bâtie par l'évêque Étienne, au commencement du XIII<sup>e</sup> siècle, elle est élevée en partie sur une ancienne cathédrale du XI<sup>e</sup> siècle, qui forme la crypte sous le chœur actuel. Cette crypte est contournée par les deux bas-côtés d'une église souterraine qui est d'une admirable exécution, tant au point de vue de la composition que sous le rapport du travail technique et pratique.

Les voûtes à nervures, quoique très simples dans leurs profils,

<sup>1</sup> Extrait de l'Architecte.

se reposent avec une grâce parfaite sur les colonnes isolées, de formes trapues mais élégantes, dont les chapiteaux et les bases sont comme aplatis par les poids énormes qu'ils supportent. Aussi on peut dire que cette partie du monument est des plus intéressantes, car son aspect mystérieux et lugubre a quelque chose d'attachant et d'émouvant à la fois.

La disposition du plan de l'église supérieure est la même qu'à Paris : grande nef et doubles collatéraux. Mais l'absence de transept constitue un des côtés les plus remarquables de ce vaste édifice et le rend pour cela unique en son genre, parmi ceux de la même époque.

Les deux rangs de chapelles extérieures aménagées entre les piliers n'ont été ajoutés que postérieurement et à des époques diverses, sauf celles de l'abside qui font partie de la construction primitive. Ces chapelles sont dues à l'initiative particulière des fidèles à la mémoire desquels elles ont été élevées.

La cathédrale fut commencée sur un plan très riche, ainsi que le font voir les bas-côtés, les hauts piliers de la nef, et notamment la partie absidiale. Celle-ci nous montre combien les constructeurs gothiques possédaient à un haut degré l'art de la coupe de pierre et comme ils savaient l'appliquer judicieusement.

Nous ne connaissons pas d'exemple plus ingénieux et plus charmant que ces petites chapelles circulaires suspendues à l'extérieur sur des encorbellements, portées par de gracieuses colonnettes monolithes isolées, avec leur chapiteaux pénétrant hardiment les énormes euls-de-lampes qui supportent les tourelles.

Combien sont remarquables aussi ces pyramides en pierre qui couronnent les chapelles, quoique faites postérieurement pour remplacer les toitures plates en dallage du <sup>xiii</sup><sup>e</sup> siècle.

Tout cela, avec les contreforts intermédiaires, les fenêtres sur plan circulaire, et la corniche, est encore intact et bien conservé, malgré ses six cent soixante-dix années d'existence, et compose un ensemble harmonieux de formes légères et puissantes des mieux pondérées.

Cet arrangement original était « commandé » par la position des collatéraux de l'abside, au-dessus du vide des remparts de la ville. Il fallait descendre au fond des fossés pour asseoir les fondations des chapelles; on l'a fait largement et avec beaucoup d'art.

Mais les travaux ne furent pas continués longtemps sur ce pied de richesse. Il marchèrent lentement, les ressources financières avaient été rapidement épuisées, car à cette époque, l'argent était déjà le nerf principal de la construction comme celui de la guerre. Il fallut faire appel au zèle des fidèles, lequel ne répondit probablement pas au désir du clergé, puisqu'on dut faire, comme aujourd'hui pour le Sacré-Cœur de Montmartre, où les fervents donateurs sont indemnisés dès ce monde par une pierre ou un pilier gravés à leur nom, on stimula leur générosité par le don des chapelles extérieures qui furent accordées en récompense des sommes d'argent versées pour l'achèvement des travaux.

Il faut croire pourtant que l'argent ne vint pas en abondance suffisante, car à partir de la hauteur des voûtes du deuxième bas-côté, on voit le mode de construction se simplifier et la sculpture devenir très rare; il semble même que la nef n'ait pas atteint l'élévation que la coupe du monument lui promettait, bien qu'elle mesure déjà 37 mètres sous clef, alors que Paris n'a que 33 mètres.

En effet, les arcs-boutants extérieurs ne s'élèvent-ils pas au-dessus de la clef des voûtes? et n'est-ce pas une preuve évidente que les naissances des arcs doubleaux et ogives pouvaient être placés plus haut, tout en restant suffisamment contrebutés par le savant système des arcs et piliers extérieurs?

Le vaisseau de la cathédrale de Bourges n'en est pas moins un des plus imposants et fort remarquable sous bien des rapports.

Ainsi, la belle galerie supérieure de la nef se trouve répétée dans le premier bas-côté au-dessus des voûtes du deuxième collatéral; ce double triforium vient confirmer l'opinion de certains archéologues, qui croient que les grandes églises n'étaient pas uniquement destinées au culte, mais aussi aux grandes assemblées.

Les spectateurs trouvaient dans ces galeries de nombreuses places pour assister aux représentations des mystères, des piadoiries, voire même des divertissements qui se donnaient dans le lieu saint, antérieurement au <sup>xiv</sup><sup>e</sup> siècle.

L'aspect extérieur des grandes cathédrales offre souvent un immense enchevêtrement d'arcs-boutants dont l'œil n'est pas toujours satisfait, à cause de l'impossibilité où il se trouve de s'expliquer à première vue le rôle de chacun de ces énormes bras de pierre qui s'entre-croisent en tout sens. A Bourges, le sentiment qu'on éprouve est tout autre : on est saisi de la grandeur et de la puissance de ce triple rang d'arcs superposés, et on en comprend du premier coup la fonction. Il semble qu'ils sont placés là par une main de géant pour soutenir la masse centrale qui les domine, et leurs grandes lignes rigides et souples à la fois inspirent l'absolue sécurité. Rien de monotone dans la répétition de ses cent quinze vigoureux étais de pierre, leurs belles proportions seules vous séduisent.

Les porches latéraux qui précèdent les petits portails ont donné lieu à de nombreuses controverses sur leur origine. L'opinion la plus accréditée est qu'ils font partie intégrale de l'édifice, d'aucuns plus avisés prétendent qu'ils sont les restes d'une église du <sup>xii</sup><sup>e</sup> siècle, qui seraient demeurés sur place et dont l'architecte aurait fait profiter son œuvre; mais il n'est pas besoin d'être profondément érudit pour reconnaître à l'examen des sculptures et des moulures que les profils et les détails du <sup>xii</sup><sup>e</sup> et du <sup>xiii</sup><sup>e</sup> siècle y sont amalgamés et que ce sont des matériaux des deux époques, fort beaux d'ailleurs vus séparément, qu'on a apportés là pour les conserver en les encastrant dans la construction.

Nous ne parlerons de la façade principale que pour signaler la rose et la grande fenêtre du <sup>xiv</sup><sup>e</sup> siècle, ainsi que le portail central dont les ébrasements sont décorés d'arcatures à colonnettes fort riches d'ornements et de sculptures de la plus grande finesse d'exécution.

Les deux portails latéraux datent de la plus belle période du style roman et sont également d'une grande richesse de détails qu'on ne se lasserait pas d'admirer.

Combien nous regrettons de n'avoir pu donner qu'un coup d'œil hâtif sur toutes ces merveilles et ne pouvoir en donner une description au moins sommaire. Mais nos regrets les plus cuisants sont pour les splendides vitraux que nous n'avons fait qu'apercevoir. Et pourtant nous étions en face de tout ce qu'il y a de plus beau dans le genre de par l'univers.

Toute la période du <sup>xiii</sup><sup>e</sup> au <sup>xiv</sup><sup>e</sup> siècle y est représentée par de véritables tableaux dignes de figurer à côté des chefs-d'œuvre les plus estimés.

La réputation de ces magnifiques peintures sur verre est universelle et les étrangers viennent chaque jour de tous les pays pour les étudier.

Nous seuls peut-être passons avec indifférence devant elles sans nous demander même si toutes ces splendeurs ne sont pas au-dessus de ce que nous allons voir chez nos voisins, et qui n'ont de plus grand mérite souvent que de n'être pas chez nous.

Mais nous nous promettons de revenir à cette source des plus pures jouissances, et nous engageons vivement ceux de nos confrères qui ne connaissent pas Bourges à faire comme nous; ils pourront au moins partager notre enthousiasme et nous pardonneront peut-être l'incohérence de ce récit à bâtons rompus, en voyant la tâche difficile que nous avons à remplir en si peu de temps et si peu d'espace.

Terminons en citant le mot attribué à l'architecte qui acheva la cathédrale de Bourges.

Lorsqu'il eut mis la dernière main à cette grande œuvre, il s'écria, au comble de l'enthousiasme : « *Tu es vaincu, Salomon !* » Jérusalem était surpassée.

L. SALMON

## CONSIDÉRATIONS SUR LA POUSSE DES TERRES

ÉTUDE SPÉCIALE DES MURS DE SOUTÈNEMENT ET DES BARRAGES

Par M. CLAVENAD

Ingénieur des Ponts et Chaussées, directeur des travaux de la ville de Lyon

X

Calculons dans cette hypothèse la pression maxima.

A vide, elle est de 6 kilogrammes, et le centre de pres-

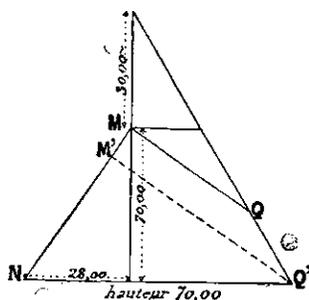


FIG. 62

sion se confond ou à peu près avec le milieu de la section.

A plein, le centre de pression tombe à 3 mètres à droite du point milieu et la pression maxima est de  $7^h,7$ .

Ce profil donne d'ailleurs, un cube inférieur à celui qui est admis généralement.

La direction MN est perpendiculaire à celle de MQ du plan de rupture.

Résumons maintenant la marche à suivre et les principes à observer dans l'établissement d'un barrage.

ÉTABLISSEMENT D'UN BARRAGE. — 1° Détermination de la cohésion (expériences préliminaires);

2° Claveaux, si cela conduit à une épaisseur trop considérable);

3° Revêtement des parois en pierre de taille; en tout cas, étanchéité du parement amont;

4° Dans les maçonneries médiocres, drains;

5° Si la hauteur est considérable, la partie inférieure du barrage doit être encore plus résistante, mortier de ciment;

6° En tout cas pierres de taille atténuant les tassements;

7° Les murs de retour vers l'aval;

8° Le barrage en courbe avec concavité vers l'amont;

9° Vannes automobiles pour empêcher l'ouvrage d'être surmonté;

10° Profil pratique ci-dessus donné. Profil mixte. Annuler la poussée de l'eau sur la partie inférieure par un grand corroi à l'amont formé de matériaux de grosseur croissante de l'amont vers l'aval. Le barrage n'est alors qu'un mur de soutènement, on peut diminuer considérablement son épaisseur [exemple : barrage de Lozoya, eaux de Madrid (fig. 63)];

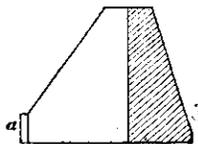


FIG. 63

11° Quand le barrage est encastré entre deux rives très rapprochées, lui conserver autant que possible une hauteur uniforme; faire sur les rives, à la partie supérieure, des maçonneries très massives (Lozoya);

12° Assurer la cohésion avec les fondations par tous les moyens possibles, quand on ne peut pas augmenter l'empâtement à l'amont;

13° Dans les parties de la vallée où le sol n'est pas rocheux, descendre jusqu'au rocher au moins par des piliers, sinon ne pas craindre d'asseoir le barrage sur une base considérable, et dans ce cas, encastrier autant que possible le barrage sur ses rives par des murs en retour;

14° En construisant le barrage, mettre des pierres saillantes pour donner du crochet et empêcher les cisaillements;

15° Dans les grands barrages, l'empâtement exagéré des maçonneries ne sert à rien, les parties basses ne travaillent pas, il vaut mieux terminer brutalement en ligne droite et employer de bons matériaux;

16° Une grande largeur en couronne est, au contraire, très favorable à la bonne tenue de l'ouvrage (voir à cet égard les barrages espagnols, pl. II, fig. 5, 6, 7, 8, 9 et 10).

### APPLICATION DES CONSIDÉRATIONS PRÉCÉDENTES MOUVEMENTS ET RUPTURES OBSERVÉS SUR QUELQUES BARRAGES

BARRAGE DE GROS-BOIS. — M. l'inspecteur général Minard décrit, à la page 330 de son *Cours de construction*, les mouvements de mur de Gros-Bois (voir fig. 4, pl. II).

Si nous établissons la courbe des axes neutres en supposant des tractions, nous voyons que le joint de rupture se trouve entre la base et la cote 10 environ au-dessous du niveau de l'eau; il a donné naissance à des filtrations en jet d'eau (p. 335, Minard); très probablement la base a dû se décoller, et il s'est formé un joint supplémentaire à 7 mètres environ au-dessus à pleine charge, comme nous l'avons expliqué.

Le joint s'ouvrant sous l'action des compressions, le barrage a pris une courbure et le résultat de cette courbure a été que des cassures de rives se sont produites, comme nous l'avons expliqué (voir Minard, fig. 596 et pl. II, fig. 4).

L'opinion déjà émise par M. Minard : « Je pense donc que si les murs de réservoir prennent une courbure, elle vient moins de la flexion longitudinale que de la flexibilité transversale » se trouve donc confirmée, dans ce cas, et nous allons le voir dans le cas général.

C'est, qu'en effet, pour qu'un barrage pût être assimilé à une longue poutre fléchissant entre ses extrémités, il faudrait que les fondations ou la base de l'ouvrage ne fussent pas fixes et pussent subir des déplacements de l'amont vers l'aval.

(M. de Sazilly, dans son mémoire, *Annales*, 1853, p. 211, attribue ces mouvements à la compression de l'argile schisteuse très dure de la fondation sous une pression de 6 kilogrammes, ce qui était au moins surprenant. Ces mouvements proviennent, on le voit, de la compression des maçonneries.)

Or, dans un pareil cas, l'ouvrage est, sauf des exceptions bien rares, condamné à une ruine certaine. Si donc, un barrage subsiste, il faut le calculer comme on le fait généralement, et non comme une poutre.

Nous avons un exemple de ce dernier cas.

BARRAGE DE PUENTÈS (voir Aynard, pl. XIII, p. 293). — Le barrage de Puentès était, quant au profil transversal, dans

d'excellentes conditions de stabilité (voir la courbe des pressions, *Annales*, 1866, pl. 127, mémoires de M. l'ingénieur en chef Delocre). Il a pourtant été ruiné, car il reposait sur un tahlweg affouillable, et on aurait dû, sur une certaine longueur, le fonder sur pilotis. Peut-être aurait-il tenu, si, au lieu de l'établir en double chevron ABCD (fig. 64), on l'avait établi en courbe, car le thalweg affouillable était relativement étroit.

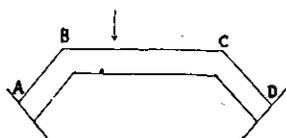


Fig. 64

**BARRAGE DU GUADARRAMA.** — M. Aynard parle, à la page 291 de son ouvrage, d'un barrage de 93 mètres de hauteur sur le Guadarrama. Ce barrage avait 4 mètres d'épaisseur au couronnement et seulement 72 mètres d'épaisseur à la base; bien plus, il n'était pas uniformément en maçonnerie et il était formé de deux murs de parement de 2<sup>m</sup>,80 d'épaisseur, reliés par des murs transversaux de manière à former des compartiments remplis de pierres sèches noyées dans la glaise. Le 14 mai 1799, des pluies firent gonfler la glaise, une partie du mur extérieur fut renversée. Il avait alors 57 mètres de haut. S'il eût été achevé, sa ruine était non moins certaine; il eût été cisailé par une force de 12 à 15.000 kilogrammes par mètre carré, suivant le plan de rupture qui eût ruiné un barrage même en maçonnerie compacte.

**BARRAGES DE BOSMÉLÉAC ET DE GLOMEL.** — La surface des tensions pour le barrage de Glomel est si réduite (voir fig. 11, pl. II), qu'il n'y a pas eu d'ouverture et par conséquent de mouvement de flexion longitudinale appréciable.

Il en est de même pour le barrage de Bosméléac, qui se trouve dans d'excellentes conditions grâce à sa notable épaisseur dans le haut.

**BARRAGE DU LAMPY** (Minard, pl. XXX, p. 333). — Le barrage du Lampy est fondé sur un roc très dur, il a obéi à la pression et présente une courbure dont la flèche est de 0<sup>m</sup>,03 sur une longueur de 100 mètres.

En faisant l'épure que nous avons indiquée, on voit qu'il y a un joint de rupture à 3 mètres environ au-dessus de la base.

M. Minard dit d'ailleurs que les filtrations qui n'ont pas été arrêtées complètement par la chaux que l'on a jetée en amont, ont lieu principalement vers le tiers de la hauteur (p. 335). On observe aussi des cassures de rive (Minard, fig. 619) qui s'expliquent comme il a été dit plus haut; elles ont lieu sur les contreforts et correspondent à des variations de hauteur du barrage dus à la forme de la vallée.

**VIORÉAU** (fig. 519, Minard). — Le réservoir de Vioreau ne devait pas, d'après la théorie exposée plus haut, offrir de joint de rupture. Effectivement les suintements ont disparu avec le temps; ils étaient dus uniquement à la porosité des maçonneries et non à des ouvertures qui se reforment à chaque pleine eau, comme c'est le cas quand il y a un joint de rupture.

**CHAZILLY.** — Le mur de Chazilly ne donnait pas non plus de filtrations en jet d'eau, comme Gros-Bois, mais seulement des suintements dus à la porosité des maçonneries.

**BARRAGES ESPAGNOLS.** — Ces mouvements, ces cassures

n'ont pas été observés dans les principaux barrages espagnols, l'ouvrage de M. Aynard est absolument muet à cet égard, et ils ont été étudiés avec assez de soins; d'ailleurs ces phénomènes sont assez importants pour que, s'ils se fussent produits, on les eût signalés.

Cependant le barrage d'Almanza et le barrage d'Elche (Mémoire Delocre, *Annales*, 1866, pl. CXXVII) sont assez élégués à leur partie inférieure pour que la pression atteigne 14 kilogrammes pour le premier et 12 kilogrammes pour le second. Notre théorie indique des joints de rupture et par conséquent une flexion longitudinale et des cassures de rive; rien de tout cela ne s'est produit.

C'est qu'en effet ces barrages sont profilés longitudinalement en courbes assez accentuées; que, par conséquent, la flexion longitudinale était contrariée et par là même la rupture du joint,

D'ailleurs, ils sont parementés en pierre de taille, ce qui diminue les tassements des maçonneries (pl. II, fig. 7, 8, 9 et 10).

Ces deux exemples justifient donc en partie les conclusions que nous formulons sur la construction des barrages.

**EXCELLENTE CONDITIONS D'ÉTABLISSEMENT DU BARRAGE DU FURENS.** — Le barrage du Furens est un des ouvrages remarquables du genre.

Bien qu'il ait été calculé sur les bases de l'égalité de résistance, la largeur du couronnement qui était notable (5<sup>m</sup>,70) et la nécessité d'un raccordement ont conduit à un profil tel qu'il n'y a traction nulle part. La pression n'atteint d'ailleurs 6 kilogrammes que vers la partie inférieure.

Si la largeur du parapet eût été moindre et qu'on eût atteint 6 kilogrammes vers le haut, on eût sans doute observé des mouvements dans ces parties.

Les maçonneries sont faites avec soin et art, et des pierres saillantes donnent du crochet et empêchent l'action de rupture. Dans la partie inférieure, on a employé le mortier de ciment, aussi n'observe-t-on sur la base que des suintements uniformes relativement peu importants, dus à la porosité des maçonneries et des pierres et à la grande pression de l'eau.

De plus, il est profilé en courbe, ce qui eût pu permettre, en raison aussi de la faible largeur de la vallée, de diminuer considérablement son épaisseur à la base comme l'avait d'ailleurs indiqué M. Delocre.

**BARRAGE DE L'HABRA.** — Le barrage de l'Habra, que nous avons vu avant et après l'accident<sup>1</sup> survenu en 1881, a été emporté sur plus de 110 mètres de longueur sans que les fondations aient manqué sous le corps principal.

Les maçonneries restantes étaient en bon état, malgré les dépôts de laitance que l'on remarquait sur la face aval.

Les eaux, au moment de l'accident, atteignaient à quelques décimètres près la crête du parapet du couronnement.

Les profils de la cassure ont été relevés par le service des ponts et chaussées en divers points, ils ont été figurés sur la figure 6 de la planche I. Ces profils sont numérotés (1), (2), (3), etc., leur position se trouve sur la planche II, figure 7, qui montre le barrage après la rupture. Leur étude va nous permettre de confirmer de tous points la théorie que nous avons exposée.

Le joint de rupture, le réservoir plein, a été déterminé (voir la figure 5 de la planche I) par la méthode exposée plus haut; il est à quelques centimètres près à la cote 20.

Or, on lit, page 319, mémoire Pochet, avril 1875, *Annales* :

« L'ascension des eaux fut marquée par plusieurs circonstances intéressantes; aussitôt que le niveau fut élevé à la cote 18, des suintements se firent jour dans la montagne, rive droite, à la cote 14. Leur débit était de 4 à 5 litres à la seconde; plus tard, à la suite d'une petite crue, les premiers suintements disparurent, mais une fuite plus importante de 10 à 12 litres à la seconde se déclara à la cote 20. Depuis cette époque les fuites de la rive ne paraissent pas avoir augmenté. »  
(A suivre.)

### LE MARTEAU DE PORTE DU LYCÉE DE LYON

Il y a quelques années existait, rue Gentil, sur une porte de service du Lycée, un marteau remarquable. Il se composait d'une tête de griffon dont les deux pattes de devant reposaient sur un serpent replié sur lui-même et dont le corps se terminait en queue de poisson. Sa hauteur est de 0<sup>m</sup>,17 et sa longueur est de 0<sup>m</sup>,27.

Lors de la réfection du Lycée de Lyon, ce marteau a été remis au Musée. Il n'est pourtant pas une pièce rare; il en existe plusieurs exemplaires à Lyon, et encore rien ne fait croire qu'il soit une pièce originale.

### AVIS & RENSEIGNEMENTS DIVERS

**Le nouveau pont du Midi.** — Le pont à construire se composera de trois arches métalliques.

La largeur du pont, entre parapets, sera de 20 mètres, se décomposant en une chaussée de 11 mètres et deux trottoirs de 4<sup>m</sup>,50

Tout le système de construction reposera sur deux piles en maçonnerie fondées au moyen de l'air comprimé, et sur deux culées enracinées dans les bas-ports.

Les travaux ont été divisés en trois lots correspondant aux principales spécialités.

Le premier lot comprend les maçonneries.

Le deuxième lot comprend la charpente métallique, la chaussée et les trottoirs du pont proprement dits.

Le troisième lot comprend les terrassements, pavages et trottoirs des rues et quais.

Le premier lot comporte une dépense de . . . 695.297 fr. 57

Le deuxième lot une dépense de . . . 1.021.585 29

1.716.882 50

Ce pont sera livré à la circulation en 1891 ou 1892, au plus tard.

**Enquêtes.** — Le 2 mai une enquête est ouverte pour l'élargissement des rues Palais-Grillet et Grenette, section restreinte aux immeubles rue Palais-Grillet, 2 et 4, et rue Grenette, 30.

Le 20 mai une enquête d'utilité publique est ouverte sur le projet de déterminer les alignements et le nivellement de la rue Saint-Pothin, redressée et portée à 12 mètres de largeur;

D'obtenir pour la ville de Lyon, l'autorisation à l'amiable, soit s'il y a lieu, par voie d'expropriation en vertu des dispositions de la loi du 3 mai 1841, les immeubles compris dans le projet;

D'obtenir le déclassement des parties de la rue Saint-Pothin.

A l'expiration du délai fixé, un commissaire enquêteur spécialement désigné à cet effet, recevra à la voirie pendant trois jours, les mardi 4, mercredi 5 et jeudi 6 juin 1889, les déclarations en opposition que les intéressés auraient à produire sur l'utilité publique du projet dont il s'agit.

**Un nouveau Journal.** — On annonce pour samedi prochain, 25 mai courant, l'apparition du *Journal de Lyon*, bi-heb-

domadaire à 5 centimes, consacré surtout aux questions et aux renseignements concernant la cité lyonnaise.

Bonne chance à notre nouveau confrère.

**A vendre, en totalité ou par lots, vingt-cinq mille mètres de terrain d'un seul tènement, à proximité de la gare de Perrache, de Bellecour et des Facultés de Médecine et de Droit.**

Belle vue, accès facile, très propice pour habitation d'hiver et d'été. — S'adresser à M. FERRY, rue Malesherbes, 46, Lyon.

**A VENDRE. Terrain à bâtir :**

1<sup>o</sup> Parcelle, rue Moncey, entre les rues Masséna et Ney. — Surface: 195 mètres carrés.

2<sup>o</sup> Parcelle, rue Vauban, entre les rue Masséna et Ney. — Surface: 265 mètres carrés.

3<sup>o</sup> Parcelle, angle rues Masséna et Vauban, pouvant s'adjoindre à la précédente. — Surface: 276 mètres carrés.

S'adresser à MM. GAUTIER & SIBUT, architectes et régisseurs, rue Centrale, 24.

### BIBLIOGRAPHIE

Nouvel itinéraire guide artistique et archéologique de Paris publié sous le patronage de la Société des amis des monuments parisiens. Texte avec dessins, par Charles Normand, architecte diplômé par le gouvernement; secrétaire général de la Société des amis des monuments parisiens; directeur de la Revue *l'Ami des monuments*.

L'ouvrage que nous annonçons est indispensable à tous ceux qui désirent avoir une connaissance concise et détaillée des monuments de Paris. Il est mis au courant des résultats des derniers travaux et des dernières fouilles. Aucun écrit n'expose encore, sous un format de poche, le motif intéressant de chaque partie des édifices de la capitale. Les monuments modernes y ont aussi leur place.

Nous seulement tout Parisien voudra avoir l'histoire et la description de cette ville admirée depuis des siècles, mais encore aucun Français, aucun étranger ne peut comprendre Paris et la part d'histoire de France qui s'y rattache, s'il ne connaît les détails historiques, artistiques, anecdotiques, qu'un tel sujet comporte; la belle et riche illustration, le soin typographique, en font l'un des plus jolis souvenirs qu'on puisse emporter de Paris. Ceux qui ne pourront venir dans la merveilleuse cité pourront du moins s'en faire une idée complète.

L'auteur signale avec soin dans nos édifices les parties anciennes et ce qui est restauré.

Ce travail sera le complément naturel de publications déjà bien connues, telles que la *Monographie de l'Hôtel de Clugny*, le *Bulletin de la Société des Amis des monuments parisiens*, la *Revue l'Ami des monuments*, recueil nouveau sur les œuvres d'art de la France, dont la première année (1887), est déjà devenue une rareté.

La première édition sera tirée à un chiffre limité: cette édition des souscripteurs-fondateurs du guide sera imprimée sur papier spécial. Les exemplaires seront numérotés. Les noms des fondateurs seront, à moins de demande contraire, publiés dans une liste qui paraîtra avec la dernière livraison. Nul doute que cette édition ne soit bientôt une rareté. Pour se la procurer, il est nécessaire de remplir immédiatement le Bulletin ci-dessous en y joignant un mandat, car le chiffre du tirage sera réglé sur celui des adhésions reçues. Le nom du souscripteur sera imprimé.

Ce livre, fruit de longues années de recherches, devait naturellement paraître au moment de l'*Exposition universelle*, de façon à présenter Paris sous son jour le plus avantageux, le plus curieux, et à bien faire les honneurs des admirables monuments que les étrangers viendront visiter.

C'est à la fois un ouvrage de bibliophile, un livre de lecture, un recueil du *Nouvel Itinéraire artistique et archéologique de Paris* de documents graphiques, un « cicerone » qui mène le promeneur aux curiosités peu connues de Paris, il explique l'histoire et interprète les chefs-d'œuvre de la capitale.

L'illustration fort originale comporte la reproduction des vieux plans, d'anciennes estampes rares, réduites à un format de poche et prises soit dans le riche cabinet de l'auteur, soit dans ceux de collectionneurs parisiens bien connus: le curieux peut ainsi les emporter sur place; on y trouve l'ensemble ou les détails d'édifices détruits, ce qui en fait pour l'artiste un recueil de documents précieux pour ses travaux, et un très grand nombre de clichés absolument inédits, notamment une suite de schéma. Le commentaire des sculptures et œuvres d'art y est inscrit à la place même qu'ils occupent sur l'original; de la sorte l'auteur a soulagé le texte de descriptions fastidieuses, pour ne retenir que les choses essentielles; en même temps le visiteur trouve tous les détails nécessaires sur une même page, et à leur place. En un mot, l'illustration fait de ce livre le seul qui permette d'avoir, à peu de frais, une connaissance complète et variée de Paris.

Ce guide n'a aucun rapport avec les ouvrages analogues; il ne peut intéresser que les gens de goût, les amateurs, les érudits, les artistes; il n'appar-

<sup>1</sup> Cédée aux *Souscripteurs-Fondateurs* pour 15 francs, les amateurs ne peuvent que difficilement se la procurer à 60 francs.

tient qu'à ceux qui veulent comprendre Paris et vivre de sa vie d'autrefois; il est pour tous ceux qui aiment le passé comme étant l'âme de la France, et pour les amis des monuments du temps présent où se prépare son avenir. C'est ce que l'on a bien souvent demandé d'entreprendre; c'est pourquoi l'auteur s'est essayé à ce rude labeur. La façon dont le public voudra bien encourager cet essai lui permettra de compléter son travail par des travaux supplémentaires qui seront distribués aux souscripteurs-fondateurs.

Ce livre comble une lacune évidente, car nul ouvrage n'a encore été élevé sur ce programme à la fois si vaste par la multitude des renseignements et si concis dans sa forme commode.

Ceux qui souscriront dès à présent auront seuls droit à l'édition unique des fondateurs.

Le premier fascicule paraîtra très prochainement. Une bibliographie signalera, sur chaque région, les ouvrages où l'on peut trouver des renseignements. L'ouvrage comportera au minimum 400 pages avec 450 planches et gravures sur papier de luxe.

Librairie de André, Daly fils et C<sup>ie</sup>, éditeurs à Paris. — Le premier fascicule du troisième volume du *Dictionnaire juridique et pratique de la propriété bâtie*, par HENRI RAYON, architecte et G. COLLET-CORBINIÈRE, avocat à la cour d'appel de Paris, vient de paraître. Nous citerons parmi les principaux articles : les jardins, la liberté de l'industrie, les logements insalubres, le louage, le loyer, le marché et le mur mitoyen.

## DEMANDES EN AUTORISATION DE BATIR

### A LYON

Exhaussement, rue Paul-Bert, 21. Propr., M. Garilland, par MM. Malterre et fils. — Maison, rue Seguin, 32. M. Côte, propr., par M. Bolard, architecte. — Maison, Rue des Trois-Pierres, 86. M. Grumel, propr. — Maison, rue Boileau, 224. M. Jeauloins, propr. — Maison, rue Bugeaud, 124. M. Saint-Bonnet, rue de Marseille, 5, par M. Guillotel, architecte, 77, cours Lafayette. — Hangar, rue Tête-d'Or, 53. M. Miguet, rue Boileau. — Hangar, rue Bonnefoi, 7. M. Gimel, propr., par M. Vacher, place Raspail, 3. — Maison, rue des Trois-Pierres, 34. M. Jovet, propr., rue Sainte-Jeanne, par M. Laureçon, architecte, 13, place du Pont.

### BANLIEUE

Bâtiment à l'intérieur d'une propriété, rue du Repos, 12. M. Tixier, propr., grande rue de la Guillotière, 63. — Maison, chemin de la Vitriolerie à Saint-Fons. M. Burelle, ingénieur-directeur de l'Union mutuelle des propriétaires lyonnais, rue Gaspari, 20. — Mur de clôture, chemin de la Cite aux Maisons-Neuves, 36. M<sup>me</sup> Buche, propr. y demeurant. — Maison à exhausser, route d'Heyrieux, 54. M<sup>me</sup> Serin, propr., rue Jarente, 4. — Maison, chemin de Saint-Antoine. M. Artru, propr., rue Monbernard, par M. Cadet Alexandre, arch., rue Ney, 77. — Mur de clôture, chemin de Bellecombe, 79. M. Foriel, propr. y demeurant. — Bâtiment et mur de clôture, avenue des Ponts du Midi. La Compagnie lyonnaise de tramways et chemins de fer à voies étroites, place des Cordeliers, 10. — Bâtiment, place Jeanne d'Arc. M. Legras, propr., rue Tronchet, 96. — Maison, chemin de Villion. M. Dumas, propr., impasse de la Beaudette. — Mur de clôture, chemin des Cures au Rhône. M. Chevrot, propr. y demeurant. — Maison, quai de Serin, 23 bis. M. Gillet père, propr., quai de Serin, 10, par MM. Bellat et C<sup>ie</sup>, entrepr., rue Boileau, 75.

## TRAVAUX EN COURS D'EXÉCUTION

2<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT. — Rue Grenette, 28. Démolition et construction. Propr., M. Mounvenoux, pharmacien; arch., M. Pascalon, 14, rue de la Bourse; entrepr., MM. Fessetaud père et fils, 81, rue de Vauban; charp., M. Marin et fils, rue Collombier, 13. Au 4<sup>e</sup> plancher. — Rue de la Barre, angle du quai de l'Hôpital. Hospices civils de Lyon. Construction. Entrepr., MM. Taton frères, cours Gambetta, 72. Rez-de-chaussée. — Place Perrache. Monument de la République. Propr., la Ville de Lyon; arch., M. Blavette, à Paris; entrepr., M. Day, 17, quai de la Guillotière. Fondations. — Rue Masenod. Maison. Propr. et entrepr., M. Estivallet; arch., M. de Champ, 13, place des Cordeliers. Couvert.

3<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT. — Rue de Chartres, 123. Maison. Propr. M. Caron, arch., M. Guillotel, 77, cours Lafayette; entrepr., M. Faurichon, 283, cours Lafayette-prolongé. Fouilles. — Rue Pierre-Corneille, 94. Bâtiment. Propr. et entrepr., MM. Ronchon frères, arch., M. Moreau, 5, rue Servient. Au 3<sup>e</sup> plancher. — Avenue de Saxe, angle de la rue de la Part-Dieu. Démolition et reconstruction. Propr., MM. Simon-Perret frères; arch., M. Lombard, 5, place des Cordeliers; maître maçon, M. Perrot, 57, rue de Vendôme. Au 3<sup>e</sup> plancher. — Avenue de Saxe, 306. Maison en construction. Propr., M. Lora; arch., M. Laureçon, 13, place du Pont; entrepr., M. Boisjeveys, 65, route de Vienne. Au 2<sup>e</sup> plancher. — Cours Lafayette, 166. Maison. Propr. et entrepr., M. Titena, 1, rue des Célestins; arch., M. Parte, 18, rue Mulet. Au 3<sup>e</sup> plancher. — Angle rues de Vendôme et de Vaudrey. Maison. Propr., M. Velupat; arch., M. Moreau, 5, rue Servient; maître maçon, M. Chêze, 136, rue Bugeaud. Couvert. — Rue Duguesclin, 171. Maison. Propr., MM. Martin frères; arch., M. Clermont, 8, rue Bât-d'Argent; maître maçon, M. Tarnaud, 19, rue de la Claire. Au 3<sup>e</sup> étage. — Avenue de Saxe entre les rues Bouchardy et Dumoulin. Maison. Propr. et entrepr., M. Gay; arch., M. de Champ, 12, place des Cordeliers. 2<sup>e</sup> plancher. — Angle des rues de la Lône et Béchevelin. Maison. Propr. et entrepr., M. Picard; arch., M. de Champ, 12, place des Cordeliers. 2<sup>e</sup> plancher. — Rue Neuve de la Vil-

lardière. Sept maisons, Propr., Société de logements économiques; arch., M. Germain, 2, avenue de l'Archevêché; entrepr., MM. Durel et Marchand, 36, rue Ferrandière. 2<sup>e</sup> plancher. — Angle sud-est du cours Lafayette et de la rue Masséna. Maison. Propr., M. Vial; arch., M. Parte, 18, rue Mulet; entrepr., MM. Tetena, 1, rue des Célestins. Au 2<sup>e</sup> plancher. — Rue Garibaldi. Maison. Propr. et entrepr., MM. Achard et Lapière; arch., M. Laureçon, 13, place du Pont. 2<sup>e</sup> plancher. — Rue Boileau en retour cours Lafayette. Maison. Propr., M. Grange; arch., M. Fanton, 90, rue de Vendôme; entrepr., M. Leblanc, 185, rue Duguesclin. Rez-de-chaussée. — Rue de la Rize. Plusieurs maisons. Propr., Société des logements économiques; arch., M. Germain, avenue de l'Archevêché; maître-maçon, MM. Durel et Marchand, 36, rue Ferrandière. 1<sup>er</sup> plancher. — Rue des Trois-Pierres, 80. Maison. Propr. et entrepr., M. Durand, grande-rue de la Guillotière, 220; arch., M. Bouteille. Au 1<sup>er</sup> plancher. — Rue du Château. Maison. Propr., MM. Taton frères, 72, cours Gambetta; arch., M. Ribollet, 65, rue de la République. Au 2<sup>e</sup> plancher. — Rue Sébastien-Gryphe, angle de la rue Chevreul et de la Lône. Maison. Propr., M. Renel; arch., M. Guillotel, 77, cours Lafayette; entrepr., M. Ahanetay, 151, rue Sébastien-Gryphe. 1<sup>er</sup> plancher. — Rue Clos-Suiphon, 18. Construction. Propr., M. Michaud; entrepr., M. Leblanc, 185, rue Duguesclin. 1<sup>er</sup> plancher. — Rue Servient, 92. Propr., M. Boron; arch., M. Duret, 46, boulevard des Brotteaux; entrepr., MM. Pénelon frères, 49, cours Morand. Couvert. — Rue de la Part-Dieu, 93. Propr., MM. Thomas et Guiraud; entrepr., M. Maréchal, 3, place d'Albon. Au 1<sup>er</sup> plancher. — Rue de Marseille, 83. Maison. Propr. et entrepr., MM. Brouhard et C<sup>ie</sup>; arch., M. Comte, 1, cours Gambetta. Au 1<sup>er</sup> plancher. — Rue des Trois-Pierres, 86. Maison. Propr., M. Grumel; arch., M. Malaval, 10, rue Franklin; entrepr., M. Leduc, 15, rue de Béarn. Aux fondations. — Rue Boileau angle du cours Gambetta. Maison. Propr., M. Marquis; arch., M. Rognat, 279, avenue de Saxe; entrepr., MM. Taton frères, 72, cours Gambetta, Fouilles.

6<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT. — Rue de Créqui, 114. Maison en construction. Propr. et entrepr., M. Montpeyroux, 17, rue Montesquieu. Au 3<sup>e</sup> plancher Place Moncey, angle de la rue Ney. Arch., M. Gonin, 3, place des Terreaux; entrepr., M. Malvétu, 63, rue des Maisonneuves. 1<sup>er</sup> plancher. — Boulevard du Nord, angle de la rue Félix-Jacquier. Propr., M. Ricard; arch., M. Moncorgé, 7, place Saint-Pothin. Au 2<sup>e</sup> étage. — Rue Boileau, 29. Maison. Propr., M. Pégout; arch., M. Fanton, 90, rue de Vendôme; entrepr., MM. Fanton frères. Au 2<sup>e</sup> plancher.

Ponts Morand et Lafayette. — Les deux compagnies de Fives-Lille et du Creuzot sont associées pour la construction des ponts Morand et Lafayette. M. Mortier est chargé par ces deux compagnies des travaux de maçonnerie. Elévation des piles en pierre de taille.

Arbresle. — Tissage mécanique à vapeur, propr., MM. Chapelle et C<sup>ie</sup>, architecte-ingénieur, M. Cadet, rue Ney, 77, entrepr., M. Broussas, chemin de Gerland, 78, Lyon.

## RÉSULTATS DES ADJUDICATIONS

Ville de Lyon. — 1<sup>er</sup> Travaux de serrurerie à exécuter pour la construction d'urnoirs dans les six arrondissements de Lyon. Adjudication restreinte du 26 mars 1889. Résultat : M. Journet adjudicataire; rabais 2 0/0. — 2<sup>e</sup> Travaux relatifs à l'installation du gaz dans l'école de la rue Béchevelin. Adjudication du 10 avril 1889. Résultat : M. Bardel, directeur de la société des ouvriers plombiers; rabais 42 0/0. — 3<sup>e</sup> Travaux de rectification du chemin de Montauban. Adjudication du 11 avril 1889. Résultat : M. Dufier adjudicataire; rabais 6 0/0.

— Par décision du 16 avril 1889, M. le Préfet du Rhône a approuvé la soumission présentée par M. Mercier, pour l'achat de plans de la ville à l'échelle de 1/5000 avec faculté de la revendre au public.

— Une décision ministérielle en date du 5 avril 1889, a approuvé le traité intervenu entre l'Etat et la ville de Lyon, en vue de l'installation de l'école du service de santé militaire.

— Un décret de M. le Président de la République en date du 17 avril 1889, a approuvé la soumission présentée par la Compagnie du gaz de Lyon, en vue de l'exécution des travaux nécessaires pour l'extension et l'amélioration de l'éclairage public dans les six arrondissements de Lyon, pendant l'année 1889.

— Un décret de M. le Président de la République en date du 24 avril 1889, a approuvé la soumission présentée par MM. Joly et Lecomte, en vue des travaux de rocailles artificielles à exécuter dans le jardin alpin du parc de la Tête-d'Or.

— Par décision en date du 26 avril 1889, M. le Préfet du Rhône a approuvé le traité passé entre la ville de Lyon et M. Roger (Albert), dit Dalbert, pour la concession du théâtre des Célestins pendant une durée de trois années, commençant le 1<sup>er</sup> septembre 1889, moyennant le paiement d'une redevance annuelle de 20.000 fr., à titre de location.

## MISES EN ADJUDICATION

Rhône. — Mercredi 19 juin, 2 h. — Préfecture. Service vicinal. — 1<sup>er</sup> lot. Remplacement des anciens câbles du pont suspendu de Neuville-sur-Saône, rattaché au chemin de grande communication n° 14 bis. Mont., 17.000 fr. Caut., 700 fr. — 2<sup>e</sup> lot. Cylindrage à vapeur des chaussées empierrées de divers chemins de grande communication et d'intérêt commun du département. Travaux à effectuer dans un délai maximum de six années, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1890. Mont., 60.000 fr. Caut., 1.600 fr. Renseignements à la mairie.

Rhône. — Jeudi 20 juin, 2 h. — Mairie de Lyon. Construction d'un escalier entre les rues Sainte-Marie et de Dijon, en face de la rue Sainte-Anne. Terrassement, maçonnerie et serrurerie. Mont., 10.261 fr. 80. A val., 738 fr. 20. Caut. prov., 550 fr. Renseignements à la mairie.

Rhône. — Jeudi 20 juin, 2 h. — Mairie de Lyon. Elargissement de la rue Duguesne, entre les rues Duguesclin et Boileau. Terrassement, maçonnerie, pavage empierré et plantations d'arbres. Mont., 22.292 fr. A val., 458 fr. Caut., 1.100 fr. Renseignements à la mairie, 1<sup>re</sup> division, bureau des travaux de la ville.

**Ain.** — *Dimanche 16 juin*, 3 h. — Mairie de Cormoz. Salle de classe et restauration du bâtiment de l'école de filles. Mont., 12.007 fr. 60. Caut., 420 fr. Etablissement des pompes et puits ainsi que les mobiliers sont réservés.

Renseignements à la mairie et à Boug, dans les bureaux de M. Pochet, architecte.

**Ain.** — *Dimanche 23 juin*, 2 h. — Préfecture. Commune de Bellegarde-sur-Valsérine. Ecole supérieure et primaire de garçons. — 1<sup>er</sup> lot. Terrassement, maçonnerie, pierres de taille. Mont., 51.695 fr. 36. Caut., 2.500 fr. — 2<sup>e</sup> lot. Ciment. Mont., 4.542 fr. 80. Caut., 225 fr. — 3<sup>e</sup> lot. Charpenterie, couverture, tuiles et ardoises. Mont., 21.186 fr. 53. Caut., 1.000 fr. — 4<sup>e</sup> lot. Plâtrerie, peinture, vitrerie, fumisterie et marbrerie. Mont., 10.622 fr. 90. Caut., 500 fr. — 5<sup>e</sup> lot. Menuiserie. Mont., 10.052 fr. Caut., 500 fr. — 6<sup>e</sup> lot. Serrurerie. Mont., 7.951 fr. Caut., 400 fr. — 7<sup>e</sup> lot. Ferblanterie, zinguerie et plomberie. Mont., 2.963 fr. 60. Caut., 150 fr. — 8<sup>e</sup> lot. Mobilier scolaire. Mont., 6.609 fr. 80. Caut., 325 fr.

Le certificat devra être visé par l'architecte directeur des travaux, M. Ripert, rue Bossuet, 1, Lyon.

Les soumissions pourront être déposées jusques et y compris dim. 23 juin 1889, à 2 h.

**Aveyron.** — *Samedi 8 juin*, 10 h. — Préfecture. Route départementale n° 6. Reconstruction du mur éboulé ou menaçant ruines en prolongement de la culée rive gauche, côté aval du pont de Saint-Côme, sur le Lot. Mont., 7.305 fr. 49.

Renseignements dans le bureau de la préfecture et dans ceux de l'ingénieur de l'arrondissement nord-est, à Espallon, boulevard de Guizard, maison Ayrihac.

**Bouches-du-Rhône.** — *Mercredi 12 juin.* — Mairie de Marseille. Construction d'une conduite en grès dans la rue Honorat. Mont., 8.000 fr.

Renseignements à la mairie.

**Calvados.** — *Mercredi 12 juin*, 9 h. 1/2. — Mairie d'Orbec. Construction d'une halle. Terrassement, caniveaux, pavés et empierrement. Mont., 2.331 fr. 59. — Maçonnerie. Mont., 6.978 fr. 53. — Charpente en fer. Mont., 11.000 fr. — Couverture en tôle. Mont., 490 fr. — Menuiserie. Mont., 400 fr. — Imprévu. Mont., 2.105 fr. Tot., 23.805 fr. 03.

Renseignements à la mairie et chez l'architecte de la ville, M. Cybard.

**Charente-Inférieure.** — *Mercredi 12 juin.* — Préfecture. Canal du Mignon. Construction de deux passerelles métalliques sur la grande et la petite ceinture de la grève, rive gauche du canal, aux abords du pont du Mignon. Mont., 5.705 fr. 26. A val., 1.294 fr. 74. Tot., 7.000 fr. Caut., 190 fr.

Renseignements : 1<sup>er</sup> dans les bureaux de la préfecture; 2<sup>e</sup> de M. Viennot, ingénieur à Niort.

**Charente-Inférieure.** — *Mercredi 12 juin.* — Préfecture. Route nationale n° 137. Rectification de la rampe du Petit-Niort, sur 1.056 m. 55 entre la limite du département de la Gironde et la borne 100. Mont., 37.473 fr. 94. A val., 4.826 fr. 06. Total, 42.300 fr. Caut., 1.250 fr.

Renseignements dans les bureaux 1<sup>er</sup> de la préfecture; 2<sup>e</sup> de M. Mallat, ingénieur, boulevard Lessore, à Royan.

**Côte-d'Or.** — *Jeudi 13 juin*, 2 h. — Préfecture. Cylindrage à vapeur à exécuter sur les routes nationales de 1889 à 1891. 120.000 tonnes kilométriques sur empierrement à cylindrer et 20.000 tonnes kilométriques de parcours pour transport de cylindre estimées 39.000 fr. Caut., 300 fr.

Renseignements à la préfecture.

**Eure-et-Loir.** — *Lundi 10 juin*, 2 h. — Mairie de la Croix-du-Perche. Réparations à la toiture de l'église. Mont., 2.234 fr. 42. Caut., 200 fr.

Renseignements à la mairie.

**Eure-et-Loir.** — *Lundi 10 juin*, 3 h. — Mairie d'Intreville. Réfection de la toiture de l'église. — 1<sup>er</sup> lot. Maçonnerie. Mont., 1.241 fr. 17. — 2<sup>e</sup> lot. Charpente, ferments, peinture. Mont., 1.789 fr. 49. — 3<sup>e</sup> lot. Couverture. Mont., 1.640 fr. 26.

Renseignements à la mairie.

**Finistère.** — *Samedi 15 juin*, 1 h. — Préfecture. Route nationale n° 105. Rechargement de la chaussée de la voie d'accès à la station de Douarnenez. Mont., 1.586 fr. 82. A val., 413 fr. 18. Tot., 2.000 fr. Caut., 60 fr.

Renseignements : 1<sup>er</sup> dans les bureaux de la préfecture; 2<sup>e</sup> de M. l'ingénieur ordinaire, à Quimper.

**Jura.** — *Jeudi 6 juin*, 2 h. — Préfecture. Appropriation de la caserne de gendarmerie pour la logement d'une brigade à pied. Mont., 15.652 fr. 77.

Renseignements à la préfecture.

**Jura.** — *Vendredi 7 juin*, 10 h. — Sous-préfecture de Saint-Claude. Travaux communaux. — 1<sup>er</sup> lot. Pratz. Construction d'un réservoir d'eau au hameau de Petit-Châtel. Mont., 2.039 fr. 65. — 2<sup>e</sup> lot. Ravillolles. Construction d'un réservoir d'eau. Mont., 980 fr. 55. Caut., 1/20 de l'estimation des travaux.

Renseignements à la sous-préfecture.

**Lot.** — *Dimanche 9 juin*, 10 h. — Mairie de Soturac. Construction du chemin vicinal ordinaire n° 4, sur 1.623 m. Mont., 1.975 fr. 08. A val., 224 fr. 92. Caut., 65 fr.

Renseignements à la mairie.

**Manche.** — *Vendredi 21 juin*, 2 h. — Hôtel-Dieu de Cherbourg. Construction d'une boulangerie. Mont., 45.000 fr. Caut., 500 fr.

Renseignements à l'Hôtel-Dieu.

**Manche.** — *Samedi 22 juin*, 3 h. — Mairie de Cherbourg. Travaux à l'école de filles, rue Groult. Mont., 16.072 fr. 46. Caut. prov., 300 fr. Déf., 800 fr.

Renseignements à la mairie.

**Manche.** — *Samedi 29 juin*, 3 h. — Mairie de Cherbourg. Etablissement d'un réseau de tramways. Renseignements à la préfecture.

**Marne.** — *Jeudi 27 juin*, 2 h. 1/2. — Préfecture. Route nationale n° 31. Amélioration de la chaussée entre les points 13 k. 400 et 14 k. 800. — Restauration du pavage. Mont., 10.756 fr. 80. — Convertissement du pavage en empierrement. Mont., 15.355 fr. A val., 2.888 fr. 20. Tot., 29.000 fr. Caut. prov., 800 fr.

Renseignements : 1<sup>er</sup> dans les bureaux de la préfecture (3<sup>e</sup> division); 2<sup>e</sup> dans les bureaux de M. Michaut, ingénieur ordinaire, à Reims.

**Nievre.** — *Samedi 8 juin*, 2 h. — Sous-préfecture de Clamecy. Travaux communaux et de chemins vicinaux. — 1<sup>er</sup> lot. La Collancelle. Construction du chemin vicinal ordinaire n° 6. Mont., 2.652 fr. 98. A val., 147 fr. 07. Caut., 100 fr. Travaux communaux. — 2<sup>e</sup> lot. Authiou. Restauration de l'église. Mont., 11.390 fr. 27. Caut., 550 fr. Construction d'une école mixte à Flez-Cuzy. — 1<sup>er</sup> lot. Terrassements, maçonneries, carrelages. Mont., 7.492 fr. 21. A val., 350 fr. Caut., 300 fr. — 2<sup>e</sup> lot. Charpente et couverture. Mont., 3.274 fr. 67. A val., 175 fr. Caut., 150 fr. — 3<sup>e</sup> lot. Menuiserie. Mont., 3.168 fr. 15. A val., 175 fr. Caut., 150 fr. — 4<sup>e</sup> lot. Serrurerie, ferblanterie, tôlerie et zincage. Mont., 1.566 fr. 45. A val., 141 fr. 68. Caut., 80 fr. — 5<sup>e</sup> lot. Plâtrerie, peinture, vitrerie, marbrerie, etc. Mont., 1.437 fr. 84. A val., 120 fr. Caut., 70 fr. Construction d'une école mixte à Chaumont. — 1<sup>er</sup> lot. Terrassements, maçonneries, carrelages. Mont., 6.481 fr. 26. Caut., 350 fr. — 2<sup>e</sup> lot. Charpente et couverture. Mont., 3.258 fr. 21. Caut., 180 fr. — 3<sup>e</sup> lot. Menuiserie. Mont., 1.621 fr. 65. Caut., 90 fr. — 4<sup>e</sup> lot. Serrurerie. Mont., 650 fr. Caut., 35 fr. — 5<sup>e</sup> lot. Plâtrerie, peinture, vitrerie, etc. Mont., 1.217 fr. 98. Caut., 60 fr.

Renseignements à la sous-préfecture.

**Nord.** — *Mercredi 12 juin*, 2 h. — Préfecture. Reconstruction de l'église du Grand Dam, canaux d'Hazeubrouck. Mont., 24.904 fr. 30. A val., 3.095 fr. 70. Tot., 28 000 fr. Caut. prov., 400 fr. Déf., 800 fr.

Renseignements dans les bureaux : 1<sup>er</sup> de la préfecture; 2<sup>e</sup> de M. Stoclet, ingénieur à Lille.

**Nord.** — *Mercredi 12 juin*, 2 h. — Préfecture. Grosses réparations à la route nationale n° 49. Mont., 7.448 fr. Caut., 250 fr.

Renseignements à la préfecture.

**Pas-de-Calais.** — *Samedi 22 juin*, 3 h. 1/4. — Préfecture. Dragage du bassin à flot du port de Boulogne. Mont., 61.750 fr. A val., 6.250 fr. Tot., 68 000 fr. Caut. prov., 1.000 fr. Déf., 2.000 fr.

Renseignements dans les bureaux : 1<sup>er</sup> de la préfecture; 2<sup>e</sup> de M. Monmerqué, ingénieur à Boulogne, 1, boulevard de Châtillon.

**Pyénées (Basses-).** — *Dimanche 23 juin*, 2 h. — Mairie de Sauvagnon. Construction d'une école de filles. Mont., 12.275 fr. 86. Non compris somme à valoir. Caut., 600 fr.

Renseignements à la mairie et au bureau de M. Claracq, architecte à Pau.

**Sarthe.** — *Lundi 24 juin*, 1 h. — Mairie du Mans. Artillerie. Agrandissement du hangar au matériel (côté B), à l'annexe de Chartres (2 lots). Mont., 78.994 fr. 47.

Cahier des charges dans les bureaux de l'école d'artillerie du Mans, à l'annexe de Chartres et dans les bureaux de la place de Paris (avenue de Saxe, 2).

**Savoie.** — *Samedi 8 juin*, 1 h. 1/2. — Préfecture. Route nationale n° 202. Achèvement sous Saint-Nicolas-la-Chapelle (2<sup>e</sup> partie). (Traverse de la carrière Pettex). Mont., 34.041 fr. 14. A val., 3.958 fr. 86. Tot., 38.000 fr. Caut., 1.400 fr.

Renseignements dans les bureaux : 1<sup>er</sup> de la préfecture; 2<sup>e</sup> de M. l'ingénieur de l'arrondissement à Albertville.

**Savoie.** — *Jeudi 13 juin*, 10 h. — Sous-préfecture d'Albertville. Travaux sur chemins vicinaux. — 1<sup>er</sup> lot. Chemin n° 9. Redressement sur 558 m. Mont., 8.402 fr. 72. A val., 597 fr. 28. Tot., 9.000 fr. Caut., 300 fr. — 2<sup>e</sup> lot. Chemin n° 3. Redressement sur 162 m. 50. Mont., 751 fr. 74. A val., 195 fr. 28. Tot., 948 fr. Caut., 40 fr. — 3<sup>e</sup> lot. Chemin n° 6. Chaussée et revers pavés, sur 410 m. 45. Mont., 628 fr. 02. A val., 109 fr. 98. Tot., 738 fr. — 4<sup>e</sup> lot. Chemin n° 6. Redressement sur 336 m. 55. Mont., 2.432 fr. 29. A val., 258 fr. 71. Tot., 2.691 fr. Caut., 90 fr. — 5<sup>e</sup> lot. Chemin n° 4. Redressement sur 281 m. 24. Mont., 4.330 fr. 51. A val., 558 fr. 49. Tot., 5.389 fr. Caut., 180 fr. — 6<sup>e</sup> lot. Chemin n° 4. Redressement sur 709 m. 75. Mont., 4 158 fr. 61. A val., 219 fr. 39. Tot., 4.408 fr. Caut., 150 fr. — 7<sup>e</sup> lot. Chemin n° 3. Élargissement sur 241 m. Mont., 838 fr. 50. A val., 41 fr. 50. Tot., 880 fr. Caut., 30 fr. — 8<sup>e</sup> lot. Chemin n° 3. Rectification sur 1.132 m. 60. Mont., 23.388 fr. 22. A val., 2.611 fr. 78. Tot., 31.000 fr.

Renseignements à la sous-préfecture.

## LES NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES

### MAISONS

**Lyon.** — Impasse Saint-Victorien, 6. Acq., M. Michel Cumin, avenue de Saxe, 104 (5.050 fr.). — Boulevard de la Croix-Rousse, 77. Acq., M<sup>me</sup> veuve Deloche, boulevard de la Croix-Rousse, 77 (25.000 fr.). — Rue Villeroy, 7. Acq., la Compagnie du gaz de Lyon (42.100 fr.). — Rue Rachais, 21. Acq., M. Nauche, maçon, rue de Cavenne, 25. — Grande rue de la Guillotière, 148. Acq., M. Colombin, grande rue de la Guillotière, 148. — M<sup>me</sup> veuve Duret, cours Lafayette, 83. Acq., M. Barret, rue de Vauban, 10. (120.000 fr.). — Rue des Trois-Pierres, 67. Acq., M. Bocquin, ferblantier, rue Sébastien-Gryphe, 34.

**Caluire et Cuire.** — Au même lieu. Acq., la commune (158 mètres). Route de Crémieu, 65. Acq., M. Z.-D. Cornet, route de Crémieu, 65 (1887 mètres).

**Ecullly.** — Au même lieu. Acq., M. Tabard, nég., rue du Garat, 9 (45.000 fr.).

**Oullins.** — Rue de la Camille. Acq., M. Armand Bergeron (65.000 fr.).

### TERRAINS

**Lyon.** — Place du Pont, 11, angle de la rue l'Asset. Acq., M. Pradère, cours Gambetta, 11. — Quai Claude-Bernard (1.604 mètres). Acq., M. Gille, fabricant, quai Claude-Bernard, 52. — Grande rue de la Guillotière, 70. Acq., la Ville de Lyon (18.833 fr. 33). — Angledes rues Moncey et Précyc. Acq., M. Pierre Andrieux, maître-maçon, rue de Créqui, 187 (40 mètres carré). — Angle du boulevard des Casernes et rue Masséna. Acq., M. Vial, rue Félicité, 3 (563 m. 61). — Rue Paul-Bert, 102. Acq., M. Perrin, rue Montebello, 3.

**Saint-Fons.** — Au même lieu. Acq., M. Pommerol fils, maître-maçon, 3.525 fr. — Au lieu dit de Charrières. Acq., M. Pierre Girardet.

**Vénissieux.** — Mas de la Malaise. Acq., M. Léonard.

**Monplaisir.** — Route de Grenoble. Acq., M. Léonard Malvèta, entrepr., rue des Maisons-Neuves, 63 (3.000 fr.).

**Couzon.** — Au même lieu. Acq., M. Isaac Collomb, architecte, avenue de Noailles, 31, Lyon.

## FORMATIONS, MODIFICATIONS & DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

### FORMATIONS

**Lyon.** — 1<sup>er</sup> avril. Rapot et Vincent, maçonnerie, à Sainte-Foy-lez-Lyon, rue Neuve. Durée illimitée. Cap., 10.343 fr. 20. — 23 mai. Veuve Picolet et fils, menuisiers, Collonges-au-Mont-d'Or, lieu de Trêve-Pâques.

## FAILLITES

10 avril. Léonard Versavant, entr., rue Calas, 14. S. M. Canavy. — 10 avril. François Serre, entr., Syndic, M. Regaud. — 9 avril. J. Bord et F. Lebrics, entr., avenue du Prado, 71. Syndic, M. Chauvet. — 29 avril. Mazalon, entrepr., à la Demi-Lune. Syndic, M. Canavy. — 6 mai. Brivot, peintre-plâtrier, cours Lafayette, 83. Syndic, M. Rolland.

L'Imprimeur-Gérant : PITRAT AINÉ

LYON. — IMPRIMERIE PITRAT AINÉ, RUE GENTIL, 4.

FOURNISSEURS DE LA CONSTRUCTION

PRODUITS CERAMIQUES

**PROST FRÈRES**, fabricants à la Tour-de-Salvagny (Rhône). — Magasins et bureaux à Lyon, 16, quai de Bondy. — Spécialité de tuyaux en terre cuite et en grès pour Conduites d'eau et pour Bâtimens. Appareils pour Sieges inodores, Panneaux et Carreaux en faïence, etc. Succursale à Saint-Etienne, rue de Roanne, 22.

**FAVRE FRÈRES**, quai de Serin, 50, 51, 52, Lyon. — spécialité de tuyaux en terre cuite et en grès pour Conduites d'eau et pour Bâtimens. Seuls représentants à Lyon de la Compagnie des Grès Français de Pouilly-sur-Saône.

CIMENTS, CHAUX, PLÂTRE, BITUME & PAVÉS

**PONCET, (C.)** quai Pierre-Seize, 60, Lyon. Avenue Denfert-Rochereau, 10, Saint-Etienne. Entrepôt et magasin de ciments de Yassy et de Grenoble, Chaux hydraulique Portland. Entreprise spéciale de travaux hydrauliques de revêtement et d'ornementation. Carrelages en tous genres. — Entrepôt de carreaux mosaïque de la Maison GISSLER et BEMER de Marseille.

**SERRA-REYMOND**, marchand de Pavés épines, ételés et roulés à Champagne, par Saint-Didier-au-Mont-d'Or (Rhône).

**GAY, MATHIEU ET CHEVROT**, rue de Marseille, 61, seuls concessionnaires de la vente des ciments Vicat, pour Lyon et la banlieue, Portland de Peiloux, du Valbonnais Verieu-le-Grand et de Pochet de Saint-Rambert. Ciments de Grenoble, chaux lourdes et de Bourgoin, Trept, du Teil et autres provenances. Briques, tuiles et lattes. Albâtres, plâtres de Paris, de Savoie et de Bourgogne. — Expéditions France et étranger.

**FAVRE FRÈRES**, quai de Serin, 50, 51, 52, Lyon. Ciments de Grenoble. Chaux hydrauliques et plâtres. Entrepôt général des Tuileries de Bourgogne. Carreaux de Verdun.

TRAVAUX RUSTIQUES, TREILLAGES

**VOLLAND FILS AINÉ**, Grande-Rue, 21, à Oullins, près Lyon (Rhône). Grande fabrique de treillages perfectionnés. Spécialité de Clais. Travaux rustiques en tous genres, kiosques, Chaumières, Cabanes aquatiques, etc.

CHAUFFAGE, VENTILATION & FORGES

**FOURNEAUX ET CALORIFÈRES**. — **POUMEYROL**, constructeur, cours Lafayette, 29, Lyon.

ARDOISES, TUILES, BRIQUES, POTERIE & SABLE

**ARDOISES, DALLÉS, ARDOISES, GUICHARD** Père et Fils, chemin de Serin, 3, Lyon. — Représentant de la commission des Ardoisières d'Angers.

**FAVRE FRÈRES**, quai de Serin, 50, 51, 52, Lyon. Entrepôt général des Tuileries de Bourgogne. — Plâtres. — Chaux hydrauliques et Ciments. — Carreaux de Verdun.

**MAZARD PIERRE**, fabricant de tuiles mécaniques et creuses, à Tassin (Rhône) près Lyon. — On trouve les anciens modèles de la maison Humbert Fox, tuilier à la Demi-Lune.

**GRANDE TUILERIE DU RHONE**. — **THOMÉ, ARMANET et C<sup>e</sup>**, à Sainte-Foy-l'Argentière (Rhône). Bureaux à Lyon, 8, rue Sala. Tuiles et produits céramiques de toute espèce. Tuiles de montagne, brevetées.

ABAT-JOUR

**ABAT-JOUR A ROULEAU & A POULIE AUTOMATIQUE**, avec cables en fils de fer galvanisés inoxydables remplaçant les cordes en chanvre. **A. MICHEL**, rue Cuvier, 27, à Lyon.

PEINTURE & PLÂTRERIE

**FAVRE FRÈRES**, quai de Serin, 50, 51, 52. — Lyon. — l'usine de plâtre, entrepôt général des tuileries de Bourgogne, chaux hydrauliques et ciments. — Carreaux de Verdun.

CARRIÈRES, MINES

**AUGUSTE BELLON**, à Valence, rue Gallet, 7. Décorations de Parcs et Jardins, Rocailages et Aquariums.

GAZ & ÉCLAIRAGE PUBLIC

**B. PABIOU**, 22, quai de Vaise, Lyon. — Entreprises de Fontainerie, Pompes. Installation des Eaux et du Gaz.

TAILLE DE PIERRES, SCULPTURE & DÉCORATION

**J. PRAT**, 28, avenue de Romans, à Valence. Taille de pierres et sculpture. Colonnes polies, etc. Exploitation des carrières de Chomérac et de Crussol. Monuments funéraires.

**J. GUICHERD ET C<sup>e</sup>**, maîtres carriers, tailleurs de pierres, à Trept (Isère).

**PIERRE DE TOURNUS**, blanche, demi-dure **P. JEAUGEON FRÈRES**, entrepreneurs et M<sup>e</sup> de pierres, à TOURNUS (Saône-et-Loire). Exploitation de Carrières. — Fourniture spéciale de *Pierres Taillées* pour Bâtimens, Travaux d'art, etc., sur tous dessins et appareils. — Pierre Fine pour sculpture et marbrerie. — Approvisionnements permettant de livrer Brute ou Taillée en toutes saisons.

**PIERRES DE TOURNUS**. Pierres blanches mi-dures, des Carrières de Tournus. **PERRET**, marchand et entrepreneur à Tournus (Saône-et-Loire). Exécution sur tous les plans et appareils de pierres taillées pour bâtimens, travaux d'art, etc. Fourniture de pierres brutes. — Exploitation exclusive des Carrières de Lacroix, pierre très fine pour statues, sculptures et marbrerie. — Stock de pierres brutes ou taillées pouvant être livrées en toutes saisons.

**PIERRE DE VILLEBOIS**. — DÉFIE TOUTE CONCURRENCE. — Grande Société des tailleurs de pierres de Villebois (Ain). Fourniture de pierres de tailles en tous genres à des prix très réduits. Prompte livraison, taille irréprochable et premier choix de pierres. *Le directeur-gérant, LOUIS FROQUET*

**PIERRES DE TAILLE DE VILLEBOIS ET TREPT**. — Pierres diverses pour travaux d'art. **DERRIAZ JEUNE**, 12, place des Cordeliers, Lyon. — Pierres de machines, liliers pour barrières, Tombes, Plafond de caveaux, Façades, Balcons, Escaliers, Limous, etc., exécutés sur plans. — Chantier, bas port du Pont Lafayette.

MONUMENTS FUNÉRAIRES

**ROYBIN**. — Taille de pierres et Marbrerie, rue de Marseille, 84.

CHEMINS DE FER DECAUVILLE

Construits par les ATELIERS DECAUVILLE AINÉ, à PETIT-BOURG (S-et-O.)

LES PLUS GRANDS ATELIERS DU MONDE

Pour les Chemins de fer Portatifs

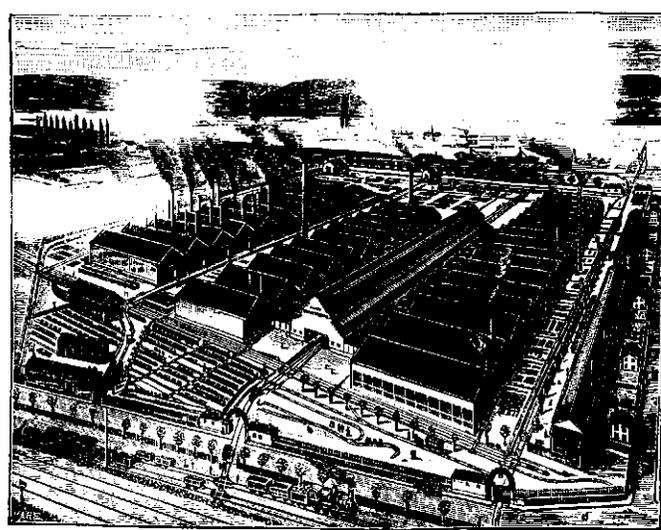
5400  
CLIENTS

EN  
11 ANS  
EN ONT  
ACHETÉ POUR  
40 MILLIONS  
de francs

PUISSANCE  
750 ouvriers  
420  
machines-outils

LOCATION  
AVEC  
FACULTÉ  
D'ACHAT

Le Locataire  
devient  
Propriétaire  
du matériel  
au moyen  
d'une location  
mensuelle  
très modérée



VUE GÉNÉRALE DES NOUVEAUX ATELIERS DECAUVILLE AINÉ  
Au bord de la Seine entre les gares de Petit-Bourg et de Corbeil.

ENVOI GRATIS ET FRANCO DU CATALOGUE ILLUSTRÉ CONTENANT 250 GRAVURES

Representant à Lyon : F. AULANIER, 4, rue Saint-Joseph

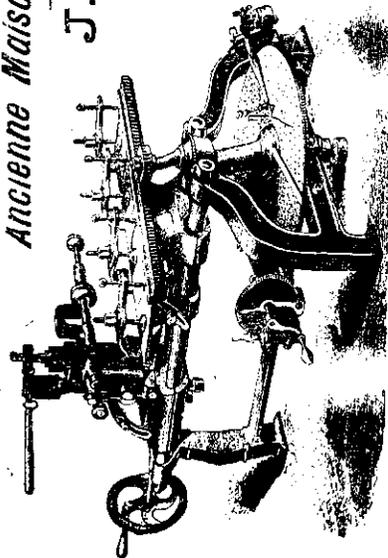
**A VENDRE** une jolie propriété, située à La Tour-de-Salvagny (Rhône)  
S'adresser à M<sup>e</sup> MESSIMY, notaire, rue de la République, à Lyon

Ancienne Maison MOUTON-CHARREL

J.-B. MOUTON

MOULIN-MÉCANICIEN  
135, rue Molière, 135  
EN FACE DU PONT DE L'HOTEL-DEU

Construction pour la Mécanique et le Bâti-  
ment. — Agence de Métriers de Soierie et  
d'Apprêt. — Entretien d'usine pour l'im-  
pression en bois. — Travaux d'art et d'invention  
à échelle réduite. — Construction de Bluterie,  
Aspirateurs et Moulin complet.  
Plate-forme de grande précision pour tailler  
les Engrenages droits, cônes, inclinés et cré-  
maillères, soit fonte, fer, acier, bronze et bois.  
Tout ce qui concerne le modelage et la  
menuiserie à des prix très modérés.



*Compagnie des Grès français de Pouilly-sur-Saône*

# TUYAUX EN GRÈS

VERNISSÉS INALTÉRABLES

Résistant aux plus hautes Pressions et aux Acides, pour Conduites d'eau et d'acide, Égouts, Descentes de Cabinets, etc.

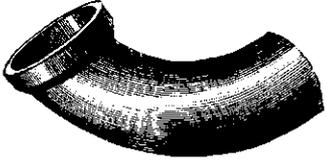
## FAVRE FRÈRES

SEULS CONCESSIONNAIRES  
50, 51, 52, quai de Serin  
LYON

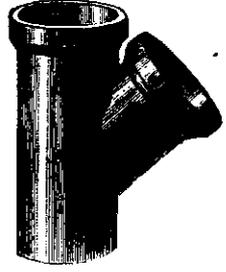
Envoi sur Demande du Catalogue illustré



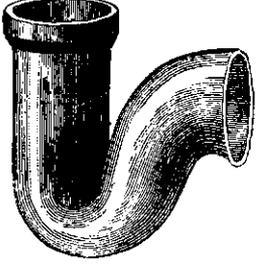
TUYAU



COUDE

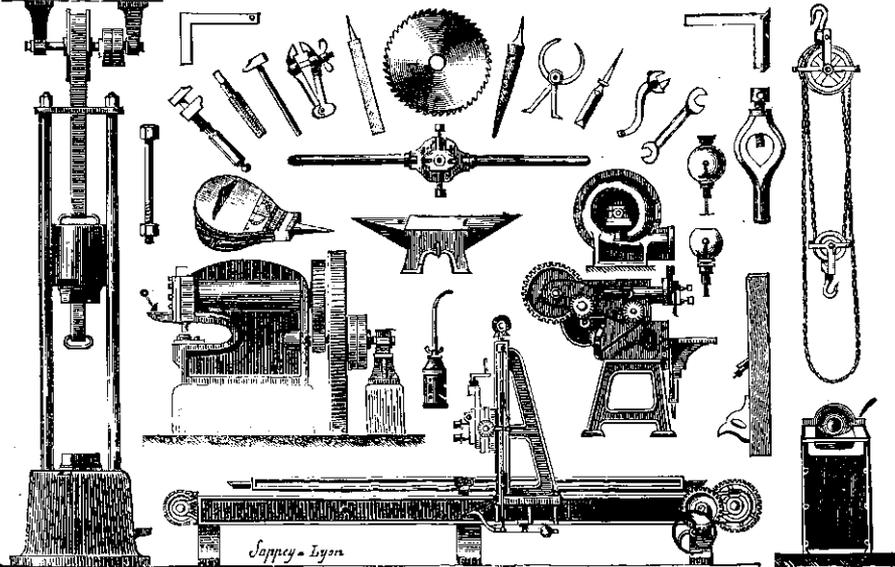


CULOtte SIMPLE



SIPHON

CORCELLE, BERNARD & Co - LYON



*Sapprey - Lyon*

CORCELLE, BERNARD & Co - LYON



Ancienne Maison JACQUON

## J. PILLON

BEAU-FRÈRE ET SUCESSEUR  
55, Grande-Rue-de-la-Guillotière  
ANGLE DE LA RUE SÉBASTIEN-GRYPH, CI-DEVANT DE CHABROL. 14  
LYON

MAÇONNERIE      PLÂTRERIE  
Sceaux, Bayards, Bennes      Marchepieds, Échelles  
Pelles, Oiseaux, etc.      Échelles doubles.

MATÉRIEL COMPLET POUR ENTREPRENEURS

**TRAVAUX TOPOGRAPHIQUES**

Levés de plans, Nivellements  
Études de projets, Demandes et Réclamations  
administratives, Mensurations et partages  
de propriétés, Réglemens  
de Mémoires, Dessins, Expertises, etc.

**Jacques-Jules GRISARD**  
INGÉNIEUR CIVIL  
17, rue Philippeville, LYON  
4<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT

**LIBRAIRIE EUGÈNE BIGOT**  
22, rue de la Tour-d'Auvergne, Paris

**Dictionnaire d'Art Ornemental**  
PAR MÉCHIN

Détails et Ensembles d'architecture, de sculpture de  
décoration, se classant par ordre alphabétique et par  
styles. Très facile à consulter.  
**120 planches par année**  
Une livraison de 10 planches par mois. — Prix de  
l'abonnement annuel : 17 fr.

PAPIERS PEINTS

GRAND DÉTAIL DE PAPIERS PEINTS

## MAISON + P. MARTIN

LYON. — Rue de l'Hôtel-de-Ville, 92. — LYON

REPRODUCTION DE TOUS LES GENRES DE DÉCORATIONS  
CRETONNES ASSORTIES AUX TOFFES  
CHOIX CONSIDÉRABLE ET TRÈS VARIÉ DANS TOUS LES PRIX  
ENVOI FRANCO DE COLLECTIONS D'ÉCHANTILLONS

PAPIERS PEINTS